



Accueil | Genève | Actu genevoise | Politique – Le Foyer Mancy réveille les échos de l'«affaire Adeline»

Abo **Politique**

Le Foyer Mancy réveille les échos de l'«affaire Adeline»

Selon certains députés, l'absence de contrôles et d'encadrement rappelle cette terrible affaire.



Marc Bretton

Publié: 01.02.2022, 18h06



Lundi, la commission de contrôle de gestion a désigné un groupe «chargé de faire la lumière sur les dysfonctionnements» dénoncés au Foyer Mancy.

LUCIEN FORTUNATI

L'affaire du Foyer Mancy? Elle rappelle l'affaire Adeline au député Bertrand Buchs (PDC). Non pas par son tragique aboutissement, la jeune sociothérapeute avait été assassinée par un détenu qu'elle accompagnait en sortie, mais parce qu'une institution semble avoir été dépassée par sa tâche, avec des conséquences graves.

«Or, cela fait deux ans que nous demandons au DIP de mieux contrôler ses institutions, accuse le député. Nous avons en particulier des doutes sur la distribution des médicaments. Or, sans contrôle, une personne non formée en la matière peut déraiper. C'est ce qui s'est produit, semble-t-il. Malgré notre motion, l'État ne s'est pas donné les moyens de contrôler ce risque. C'est une faute politique aussi grave que l'affaire Adeline.» Même émotion du député PS Cyril Mizrahi: «Alors que le Conseil d'État aurait dû répondre dans les six mois à la motion, on attend toujours, et comme représentant d'une association de personnes handicapées, je peux dire que très peu a été fait depuis lors. Et aujourd'hui, on se retrouve avec le scandale de Mancy!»

L'affaire Adeline, une comparaison excessive? Pas pour Marjorie de Chastonay, mère d'un enfant autiste, présidente de la Fégaph, (Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches) et députée Verte. Elle non plus, dit-elle, n'a aucun problème à faire le parallèle. «Dans les deux cas, on voit une institution débordée, des problèmes de gouvernance et de contrôles. La difficulté des situations a révélé la fragilité du personnel. Ma grosse colère, c'est que tout cela ne soit pas remonté plus tôt, qu'il n'y ait pas de contrôles.»

Enquêtes en cours

Plusieurs enquêtes ont été lancées en parallèle, dont les résultats se feront certainement attendre plusieurs mois. Lundi, la commission de contrôle de gestion (CCG) a désigné un groupe «chargé de faire la lumière sur les dysfonctionnements» dénoncés. Dans quelle direction va-t-elle creuser? Député UDC et membre de la CCG, Thomas Bläsi imagine que les députés désignés, la socialiste Jennifer Conti, le MCG Thierry Cerutti et le PLR Cyril Aellen, s'efforceront de savoir qui a été mis au courant et quand. «La question est de voir ensuite si le DIP, une fois qu'il a été informé, a respecté son devoir de diligence. Au sommet de son département, l'élu en cause

n'est pas responsable du dysfonctionnement, mais de la vitesse de réaction de son administration. Ce qui suppose l'examen de la remontée des incidents et de leur traitement. D'expérience, hélas, on sait que le fonctionnement naturel de l'État ralentit les réactions nécessaires et que la proximité des élections ajoute aux délais.»

«Beaucoup de personnes mentent probablement sur cette affaire.»

Bertrand Buchs

Pour Bertrand Buchs, «beaucoup de personnes mentent probablement sur cette affaire, qui ne serait remontée à la connaissance d'Anne Emery-Torracinta qu'au printemps 2021. Si elle a été étouffée à quelque niveau que ce soit, des personnes doivent en répondre.» Et pour finir, autre parallèle avec l'affaire Adeline, le Conseil d'État devra probablement finir par s'excuser.

Politique à redessiner

L'avenir? «Suite à l'enquête, on risque d'en apprendre plus, avance Marjorie de Chastonay. À l'Office médico-pédagogique, des dysfonctionnements remontent régulièrement. Mais la parole se libère, qui permet la mise en place de mesures de soutien pour les équipes, de protection pour les lanceurs d'alerte, à moins qu'on ne préfère que l'omerta soit la règle.»

Attentif aux questions d'inclusion, le député Cyril Mizrahi souligne enfin qu'il est important justement de penser l'avenir. «Quels sont les contrôles, aujourd'hui inexistantes, à mettre en place? Quelle sera ensuite la meilleure formule de prise en charge pour les jeunes? La question de la forme de l'aide à apporter se pose aussi. Certains évoquent la délégation à une institution privée sans but lucratif. Or l'État gère d'autres foyers sans problème. Peut-être faudra-t-il néanmoins examiner d'autres utilisations de l'argent public pour aider les jeunes à rester à domicile.»

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004. [Plus d'infos](#)

 [@BrettonMarc](#)

Publié: 01.02.2022, 18h06

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

26 commentaires